

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
27 août 2024

Guadeloupe : une expérimentation pour favoriser la réinsertion professionnelle des personnes détenues, via la formation en apprentissage

Six personnes en détention au centre pénitentiaire de Baie-Mahault, en Guadeloupe, ont bénéficié d'une formation en apprentissage afin de favoriser leur réinsertion future dans l'emploi. Une expérience rendue possible grâce à la collaboration fructueuse entre l'Opérateur des Compétences des Entreprises de Proximité (OpcO EP), l'Agence du Travail d'Intérêt Général et de l'Insertion Professionnelle (Atigip), service à compétence nationale (ministère de la Justice), la direction des services pénitentiaires d'Outre-mer (DSPOM) et le CFA LB Développement Outre-Mer.

L'apprentissage, un enjeu déterminant en milieu carcéral

L'apprentissage de nouvelles compétences et connaissances, et leur application concrète dans un cadre professionnel, constituent un levier essentiel à la prévention des récidives à l'issue de la détention. En proposant une activité professionnelle aux personnes détenues, ces dernières se mettent en condition pour revenir sur le marché du travail, avec le retour d'un cadre et d'un rythme de vie adaptés ainsi que des obligations aussi bien personnelles que professionnelles (horaires, sécurité, hygiène...). Être formé à un emploi leur permet de retrouver un rôle social et une confiance en soi, parfois perdus lors de leur détention. En effet, les personnes détenues perçoivent un salaire qui permet de contribuer à l'indemnisation des parties civiles, de constituer un pécule de libération, d'améliorer leur quotidien, et celui de leur famille.

Parallèlement, les entreprises participant à cette expérimentation soutiennent la réinsertion des personnes détenues et renforcent ainsi leur impact social.

Une expérimentation inédite en Guadeloupe

En collaborant avec l'Atigip, OpcO EP contribue à l'expérimentation en milieu carcéral par la gestion de contrat d'emploi pénitentiaire en apprentissage. Aujourd'hui, ce sont 6 personnes détenues du centre pénitentiaire de Baie-Mahault en Guadeloupe qui bénéficient de cet accompagnement afin d'obtenir le titre professionnel de conseiller relation client à distance dispensé par le CFA LB Développement Outre-Mer.

Cet apprentissage s'inscrit dans une perspective de poursuite ou de reprise d'un cursus de formation et de préparation d'un diplôme. L'enseignement proposé est fondé sur les mêmes exigences et références qu'en milieu libre, avec des modalités de validation des acquis identiques, y compris la préparation aux examens finaux. Les personnes détenues bénéficient d'une démarche personnalisée, incluant un bilan pédagogique initial, des bilans de suivi et une organisation en modules adaptés à leurs besoins.

Il s'agit d'une expérience inédite ayant conduit à la création et l'aménagement d'un centre d'appel en milieu pénitentiaire. Des entreprises externes sont également parties prenantes du

projet, acceptant de confier leur fichier clients en toute sécurité et confidentialité dans le cadre de campagne d'appels sortants : prise de rendez-vous, fidélisation, service après-vente.

« Instaurée par la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel promulguée en 2018, ce dispositif, mis en place de manière expérimentale, a pour objectif de dynamiser l'activité professionnelle en détention et d'accroître les taux de réinsertion professionnelle à la sortie de prison. Nous sommes fiers d'avoir pu mettre en place cette expérimentation sur un territoire ultra-marin. » - **Aline Mougnot (CFTC), Présidente d'Opco EP.**

« Notre participation à la réinsertion professionnelle de personnes détenues par la voie de l'apprentissage représente une mission d'intérêt général importante pour Opco EP. Par ce dispositif expérimental, les personnes détenues concernées ont l'opportunité de retrouver une place dans le monde professionnel en valorisant les compétences acquises au cours de leur détention. » - **Céline Schwebel (CPME), Vice-Présidente d'Opco EP**

« Cette disposition est une réalité qui nous permet de concrétiser une offre croisée en détention entre postes de travail et offres de formation professionnelles. Ce type de parcours est générateur d'économies d'espaces et de moyens pour les établissements, d'efficacité et de productivité pour les structures encadrantes et de sens et d'utilité pour les personnes bénéficiaires. » - **Albin Heuman, directeur de l'Atigip.**

« Le côté innovant de cette expérimentation réside surtout dans l'utilisation du call center intégré en centre pénitentiaire, outil de la période entreprise sur le métier en tension de téléconseiller avec des contacts avec l'extérieur. » - **Laurent Robillard, Directeur du CFA LB Développement Outre-mer.**

« Nous sommes très fiers d'accueillir sur le centre pénitentiaire de Baie-Mahault un modèle de travail et d'apprentissage aussi unique et innovant. Le call center permet de proposer une plateforme téléphonique équipée de toutes les technologies modernes. Les modalités proposées sont donc bien loin du schéma traditionnel de travail à la chaîne d'assemblage, mais sont au contraire d'une grande qualité technologique. Ce dispositif contribue à donner une solide perspective à des parcours de peine : les personnes détenues choisies démontrent leur sérieux et leur motivation à suivre ce type d'action, certains maîtrisant plusieurs langues et de vraies qualités à l'oral. Les détenus diplômés peuvent être embauchés à leur sortie dans un secteur de prestations de service très porteur sur le marché du travail. » - **Valérie Mousseff, Cheffe d'établissement du centre pénitentiaire de Baie-Mahault (Guadeloupe)**

Un dispositif qui se déploie dans plusieurs territoires

Depuis le début de l'expérimentation, Opco EP et l'Agence du Travail d'Intérêt Général et de l'Insertion Professionnelle (Atigip) ont également collaboré à la gestion de 12 autres contrats d'emploi pénitentiaire en apprentissage, relevant de la branche de l'imprimerie et de l'industrie graphique, en région Normandie :

- 4 contrats ont débuté en 2021 pour l'obtention du Bac Pro « Réalisation de produits imprimés et plurimédia option B ». La formation a été dispensée par le CFA AFI-LNR spécialisé dans les industries graphiques.
- 8 contrats, dont 4 ont démarré en 2022 et 4 en 2023 visent le CAP « Métiers de la mode, vêtement flou ». La formation est réalisée par le CFA IFPRA, institut de la formation professionnelle en région académique de Normandie.

À propos de l'Opco des Entreprises de Proximité

L'Opérateur de Compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) est l'un des principaux acteurs de l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Il accompagne au quotidien plus de 434 600 TPE-PME du champ de l'artisanat, des services de proximité, du cadre de vie et des professions libérales (54 branches professionnelles et l'interprofession) pour faire grandir les compétences de leurs 2,4 millions de salariés.

S'appuyant sur son maillage territorial (95 implantations en métropole et en Outre-mer), l'Opco EP agit au plus près des bassins d'activité pour répondre aux besoins et aux préoccupations des entreprises de proximité à chaque étape de leur croissance, à chaque défi lié aux transitions, en s'appuyant sur le capital humain.

Ses actions se matérialisent par la gestion des ressources financières de la formation et de l'alternance, le déploiement d'un accompagnement humain sur-mesure en matière de ressources humaines et de RSE, la promotion de l'alternance et la création de certifications professionnelles.

Éclaireur sur les mutations de l'emploi, l'Opco EP conduit également une mission d'observation afin de permettre aux branches, aux entreprises et aux salariés d'anticiper les transformations à venir.

L'Opco EP est né de l'accord constitutif interprofessionnel signé par la CPME, l'U2P et 5 confédérations syndicales de salariés, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO en 2020.

opcoep.fr

Présidente : Aline Mougenot

Vice-présidente : Céline Schwebel

Directeur général : Arnaud Muret

Contacts presse Opco EP

- Manon Daffara, responsable de la communication corporate : 06 29 44 30 69 - manon.daffara@opcoep.fr
- Agence Proches, Mélanie Farge, Directrice de clientèle : 07 63 13 42 10 - opcoep@agenceproches.com

Contact presse Direction des services pénitentiaires d'Outre-Mer : Zélia Etienne - zelia.etienne@justice.fr

Contact presse Atigip : Karine Ploujoux, responsable de la communication : communication.atigip@justice.gouv.fr